

Le CAUE est une association loi 1901 dont la vocation est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Ses actions d'intérêt public fondées sur des principes fondamentaux de neutralité, d'indépendance, de partenariat sont définies par le Conseil d'Administration du CAUE en fonction des enjeux départementaux et sont déclinées suivant un programme d'actions annuel.

Ses missions ----- Conseil gratuit sur place et sur rendez-vous

> Habitat

Conseiller les particuliers dans le cadre de projet de construction, de rénovation en phase de réflexion sans toutefois réaliser de plans et de maîtrise d'œuvre.

Sensibiliser et informer sur les aspects implantation et intégration paysagère, rénovation écologique et conception bioclimatique

> Hébergements touristiques

Conseiller, informer, sensibiliser les porteurs de projets ou propriétaires, les guider dans leur réflexion sur la faisabilité du projet. Attirer leur attention sur les éléments du bâti à valoriser, analyser les possibilités d'aménagement intérieur et le traitement des abords.

> Agriculture, paysage, environnement

Favoriser l'intégration des bâtiments agricoles pour préserver la qualité des paysages de l'Allier.

Conseiller les agriculteurs en amont sur l'aménagement global de l'exploitation, implantation de leur bâtiment, matériaux et couleurs, aménagement des abords.

Sensibiliser les différents acteurs intervenants auprès des exploitants agricoles.

> Collectivités locales

Cette mission peut concerner des domaines d'intervention variés, fonction des compétences des collectivités concernées. Elles visent toujours à améliorer le cadre de vie de chacun dans un esprit de développement durable des territoires.

Les principaux thèmes pour lesquels les collectivités locales peuvent solliciter conseil et assistance auprès du CAUE sont l'embellissement de l'espace public, les équipements publics, l'urbanisme (planification / réglementation), et l'aménagement (zones d'habitat, d'activités, etc...), entre autres...

> Sensibilisation jeune public

Des outils pédagogiques adaptés sont mis à disposition des enseignants sur les thèmes de l'architecture, de l'Urbanisme et du paysage.

Bien vous documentez pour mieux préparer votre projet.

Le CAUE tient à votre disposition une documentation qui peut être prêtée sous conditions. Nos éditions sont téléchargeables sur le site Internet, mais elles peuvent être également retirées gratuitement dans nos locaux ou être expédiées par voie postale.

Nos diaporamas peuvent être présentés sur demande par un architecte du CAUE.

L'architecte CAUE peut vous conseiller gratuitement très en amont de votre projet pour engager une réflexion de manière objective sans pour autant se substituer au maître d'oeuvre.

Nous contacter pour prendre RDV *du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00* - CAUE de l'Allier - 14 cours Jean Jaurès - 03000 MOULINS

Tél : 04 70 20 11 00 - E-mail : caue03@wanadoo.fr - <http://www.caue03.com>